



Le Groupe Scolaire et CME

1. Le Groupe Scolaire

L'accès au groupe scolaire sera sécurisé et organisé pour éviter les embouteillages et les risques d'accidents pour les piétons. Cette organisation sera confiée à une commission composée de parents et d'élus.

Nous poursuivrons les travaux de modernisation de l'école, notamment en ce qui concerne la ventilation, le chauffage et l'isolation pour le bien-être des enfants et des enseignants. Nous compléterons ces actions en végétalisant la cour de l'école et les zones extérieures utilisées par le périscolaire.

Des réunions régulières seront organisées avec les élus, le directeur de l'école et les élus des parents d'élèves afin de soutenir les évolutions possibles que vous attendez.

Nous accompagnerons aussi toutes les initiatives des enseignants visant à développer la créativité et la curiosité des enfants. Les voyages scolaires et les classes vertes sont d'une importance primordiale pour le bien-être des enfants. Une ligne budgétaire sera créée pour les subventionner en partie.

A la demande des parents d'élèves, nous envisageons l'installation d'une boîte aux lettres au sein de l'école, permettant aux enfants victimes ou témoins de situations préoccupantes de se confier en toute discréction. Pour réussir nous sommes conscients que cette action doit être accompagnée. Des initiatives similaires, comme celles de l'association Les Papillons, ont été mises en place dans certaines écoles en France.

2. Le CME (*Conseil Municipal des Enfants*)

Le CME est accompagné par des personnes élues et non élues. Il sera chargé de faire des propositions au Conseil Municipal sur les projets qu'il souhaite voir se développer sur la commune ou à l'école. Nous impliquerons beaucoup plus le CME dans la vie de notre commune.

Les propositions du CME présentées par les enfants en Conseil Municipal seront prises en compte et discutées en conseil.

Nous souhaitons aussi que les enfants qui passent au collège puissent terminer le mandat de 2 ans s'ils le souhaitent.